



*Maison d'Accueil Spécialisée "La Merisaié"*

*20, rue Gabriel-Breul - 43270 Allègre*

*Téléphone : 04 71 00 23 43    Télécopie : 04 71 00 23 44*

*e-mail : mas@apajh43.fr*

# RAPPORT D'ACTIVITE

## 2025



# Sommaire

## **I : Présentation de l'établissement**

1-1 Responsables associatifs .....	Page 1
1-2 Autorisations et Habilitations .....	Page 1
1-3 Régime tarifaire et prix de journée .....	Page 1
a- .... Périmètre d'intervention et chiffrage du bassin de population .....	Page 2
b- Caractéristique du Public accueilli.....	Page 2

## **II : Activité de l'établissement et /ou service**

a- Nombre de journée d'accueil .....	Page 3
b- File d'attente .....	Page 3
c- Décès/hospitalisation .....	Page 3
d- Faits marquants .....	Page 4

## **III : Les ressources humaines**

a- Composition de l'équipe et nombre d'ETP .....	Page 5
b- Répartition par âge .....	Page 6
c- Le mouvement du personnel : arrivée/départs .....	Page 6
d- Les formations et qualification .....	Page 6 à 8

## **IV : Rapport d'activité par services – unités – métiers par les professionnels**

Le versant socio-éducatif .....	Pages 9 à 32
Le versant paramédical .....	Pages 33 à 44
Le versant des services généraux .....	Pages 45 à 47

## **V : Actualité marquante de l'année**

a- Partenariat.....	Page 48
b- Projets spécifiques réalisés au cours de l'année .....	Page 48
c- Perspectives pour l'année 2026 .....	Page 48 à 49

## **VI : Démarche qualité et gestion des risques .....**

1- créer un poste responsable qualité .....	Page 50
2- déployer le logiciel AGEVAL .....	Page 50
3- instituer une culture positive de l'erreur.....	Page 51-52
4- déploiement d'une charte de prévention des risques de maltraitance .....	Page 52
5- Evaluations .....	Page 53
6- Eléments statistiques de l'année 2025 .....	Page 53
a- Nombre de signalement de faits de maltraitance .....	Page 53
b- Nombre de EIG/EIGS déclarés et traités dans l'année .....	Page 53-55

**VII : Gestion financière** .....Page 56-61

a. **Compte de résultat** .....Page 56-59

b. **Bilan** .....Page 60-61

## **I : Présentation de l'établissement**

### **1-1 Responsables associatifs**

L'association départementale APAJH43 gère la MAS la Merisaie. Le siège social est basé 12 Boulevard Maréchal Joffre 43000 Le Puy en Velay. Le président de l'association est Monsieur Hantson. Monsieur Frédéric Rideau assure les fonctions de directeur des établissements et services.

### **1-2 Autorisations et habilitations**

Le fonctionnement de la MAS La Merisaie est légitimé par :

- L'autorisation de fonctionnement de la MAS LA MERISAIE accordée à l'association APAJH Comité Haute Loire renouvelé par arrêté pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017 modifiée par l'arrêté du portant la capacité d'accueil à 38 places d'accueil permanent et 6 places d'accueil temporaire, modifié par l'arrêté du 2025-14-0116 du 12 Mars 2025 créant une place d'accueil de jour supplémentaire.
- L'arrêté préfectoral du 3 novembre 1995 autorisant la création d'une Maison d'Accueil Spécialisée dénommée « La Merisaie » gérée par L'APAJH de Haute Loire.
- L'arrêté municipal du 12 septembre 1998 autorisant l'établissement de type U de 4<sup>ème</sup> catégorie à recevoir du public
- La visite de conformité du 31 août 1998 : rapport N°98 431 00 0053
- L'arrêté préfectoral N°DDE/98.032 portant autorisation en matière d'accessibilité.

La capacité d'accueil à La Merisaie est de 44 personnes polyhandicapées ou souffrant de maladies évolutives ou ayant subi des accidents de la vie dont l'état nécessite des soins et une surveillance constante. Nous avons fait évoluer notre offre depuis juin 2022 pour 40 places d'accueil permanent et 4 places d'accueil temporaire. Nous allons tendre notre accueil vers 38 places d'accueil permanent et 6 places d'accueil temporaire.

### **1-3 Régime tarifaire et prix de journée**

Depuis que nous sommes dans un financement CPOM, nous n'avons plus de prix de journée mais une dotation globale.

Le prix du forfait journalier redevable par les résidents reste inchangé à 20 euros par jour de présence.

## a- Périmètre d'intervention et chiffrage du bassin de population

La Maison d'Accueil Spécialisée « la Merisaie » est implantée sur la commune d'Allègre en Haute-Loire (43). Elle est entourée d'un terrain de 2 hectares préservant son environnement immédiat. Son architecture s'intègre parfaitement à l'habitat local.

Son architecture de plain-pied favorise la circulation des personnes en situation de handicap. La construction de 2 900 m<sup>2</sup> permet à la fois de soutenir son projet d'accueil individualisé dans de petits groupes et de faciliter la communication entre les différents services. L'établissement est entouré d'une clôture qui assure la sécurité des personnes accueillies.

## b- Caractéristique du Public accueilli

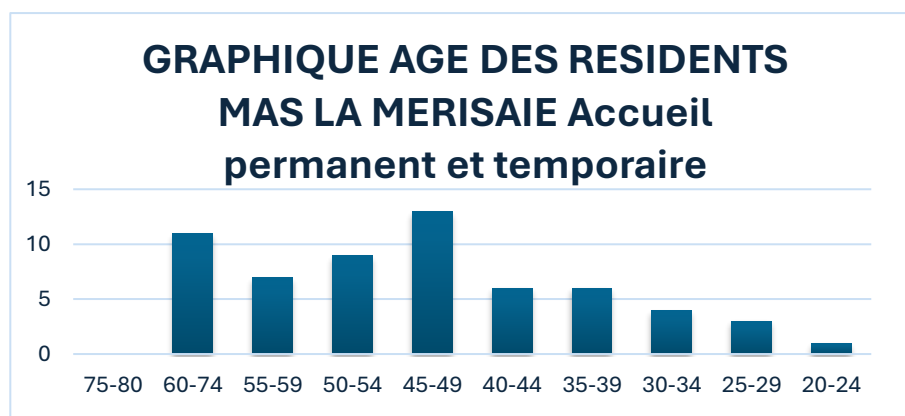
Les déficiences des résidents en accueil permanent et temporaire à la Merisaie sont répertoriées par le médecin de l'établissement et communiquées aux autorités. Nous pouvons faire le constat d'une diversité de pathologies.

L'environnement institutionnel doit s'adapter pour permettre un accès de chacun à une existence digne. C'est ainsi que la dynamique des unités de vie n'est pas définie par le type de pathologie mais conditionnée par les possibilités du vivre ensemble vers une société inclusive. Cette approche permet un équilibre dans le fonctionnement de l'établissement et par conséquent dans chaque unité de vie. Il existe par exemple, une entraide, une solidarité entre les résidents qui se stimulent mutuellement au niveau de la communication, de la motricité, de la relation...

Durant cette année 2025, nous avons accueilli en hébergement **60** résidents, 31 femmes et 29 hommes que ce soit en accueil permanent ou de manière temporaire.

Un graphique ci-dessous représentant les tranches d'âge des résidents présents sur l'année 2025. La **moyenne d'âge** est de **48.06** ans. (Contre 48,56 ans en 2024 on observe donc une stabilisation de l'âge moyen des résidents cette année probablement due à l'influence du développement de l'accueil temporaire)

L'âge moyen des résidents en accueil permanent est de 51.35 ans et en accueil temporaire est de 41.50 ans.



## II : Activité de l'établissement

### a- Nombre de journée d'accueil

Cette année 2025 nous avons réalisé un total de **13 975 journées** pour un nombre total de 60 résidents.

<b>Internat</b>		<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>Nombre théorique de journées avec une ouverture 365 jours x 40</b>	<b>Internat 40 places</b>	14600	14600	14600
<b>Nombre réalisé de journées</b>		<b>12604</b>	<b>12685</b>	<b>12923</b>
<b>Taux d'occupation réel en %</b>		86.32 %	86.88 %	88.51 %
<b>Accueil temporaire</b>		<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>Nombre théorique de journées 365j x 4</b>	<b>Accueil temporaire 4 places</b>	1460	1460	1460
<b>Nombre réalisé de journées</b>		<b>964</b>	<b>994</b>	<b>1005</b>
<b>Taux d'occupation réel en %</b>		66.02 %	68.08 %	68.88 %

### b- File d'attente :

Au 31/12/2025 la liste d'attente pour la MAS s'établit ainsi :

Accueil permanent : **19** personnes.

Accueil temporaire : **0** personne.

### c- Décès/hospitalisation :

Cette année 2025, nous avons eu la chance de ne pas avoir de décès.

Cette année, nous comptons **50 journées d'hospitalisation**. Nous vous proposons un tableau comparatif de 2023 à 2025. Nous constatons qu'il y a **une nette diminution du nombre de jour d'hospitalisation (passage de 107 jours à 50 jours)**

Année	2023	2024	2025
Nombre de jours d'hospitalisations	315	107	50

## Faits marquants de l'Année 2025 :

### - Révision du projet d'établissement :

L'Année 2025 a vu la révision du Projet d'établissement de la MAS la Merisaie.

Travail largement participatif ou toutes les parties prenantes : résidents, familles, professionnels, élus de l'APAJH-43, CVS.... On put contribuer activement. Un diagnostic a été posé, des objectifs ont été fixés, un plan d'action au travers de 10 fiches actions a été posé.



### - Repositionnement des Moniteurs éducateurs au service de l'autodétermination, d'un établissement bienveillant, d'une dynamisation des activités :

Dans le but de mieux servir l'autodétermination, de soutenir la démarche de réalisation des Projets Personnalisés d'accompagnement, de dynamiser le niveau d'activités proposées aux résidents, les moniteurs éducateurs ont été repositionnés sur un planning spécifique en dehors des unités. Ce repositionnement est central dans la mise en œuvre du projet d'établissement révisé.

### III : Les ressources humaines

#### a- Composition de l'équipe et nombre d'ETP

La Merisaie bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire. Elle est composée de service généraux, paramédical, de soins, éducatif, administratif et une équipe de direction.

Nous vous l'exposons suivant le tableau de répartition ci-dessous :

<b>Catégories professionnelles</b>	<b>etp</b>	<b>nbre d'agents</b>
Direction et encadrements	2.20	3
Administratif et gestion	1.98	3
Services généraux	8.61	11
Socio-éducatif (AMP + Moniteurs+ Moniteur apprenti)	19.46	20
Paramédical (Aide-soignant, Assistante sociale, Psychologue, Ergothérapeute, Psychomotricienne, kinésithérapeute, infirmière)	24.82	27
Médical (médecin)	0.3	1
Total	57.37	64

A partir du 3 novembre 2025, les plannings des unités de vie ont été repensés. Ce changement a permis à certains professionnels socio-éducatifs de pouvoir augmenter leur temps de travail. Ceci a permis de créer deux postes de renfort. Ces deux postes permettent un accompagnement complémentaire auprès des unités de vie, ceci toujours dans le but de l'amélioration continue de la prise en charge des résidents.

Deux salariées ont également bénéficié d'une augmentation de leur temps de travail soit 0.38 etp pour faire face au déploiement du logiciel de transmission

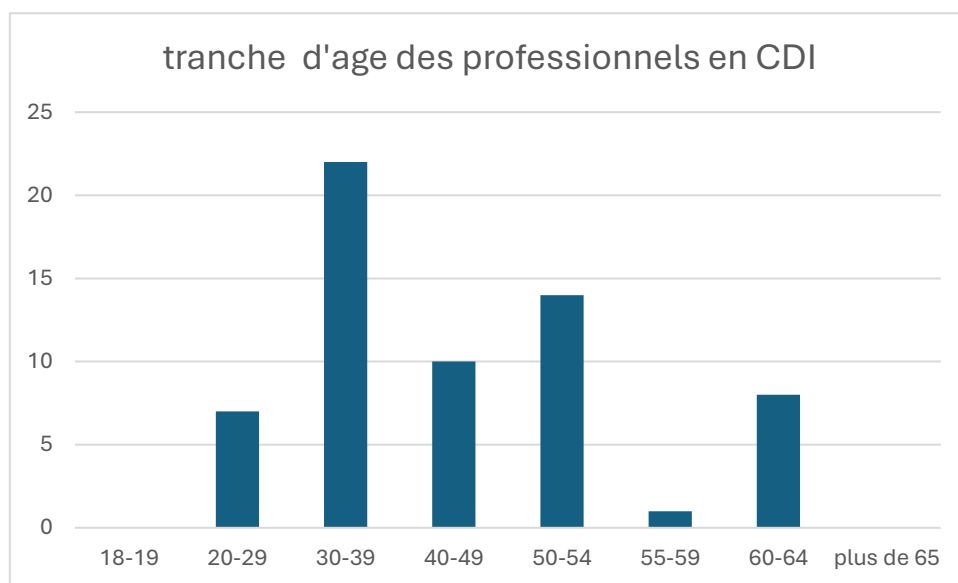
VIVALITY. L'une a été positionnée sur le versant administratif et la deuxième sur le volet accompagnement des résidents.

Sur les 64 postes, deux d'entre eux restent à pourvoir.

Face à la difficulté de recrutement dans le secteur paramédical, trois postes sont conventionnés : Kinésithérapeute, ergothérapeute et psychomotricienne.

### **b- Répartition par âge**

Sur les 62 professionnels en CDI, la tranche d'âge la plus élevée est 30-39 ans. Nous vous proposons un graphique représentant la pyramide des âges.



### **c- Le mouvement du personnel : arrivée/départs**

En 2025 les mouvements des salariés sont les suivants :

- 5 départs (5 démissions)
- 5 embauches

### **d- Les formations et qualification**

Durant l'année 2025, nous avons rencontré quelques difficultés à honorer toutes les formations prévues au plan de développement des compétences.

Nous vous proposons de débiter notre récapitulatif par les formations non effectuées.

**Analyse de la pratique professionnelle** : cette année 2025, nous n'avons pas trouvé d'intervenant.

**AFGSU 2** : cette année malheureusement nous n'avons pas pu trouver une période de formation avec le service formation du centre hospitalier Emile Roux. Nous avons donc au dernier trimestre 2025 anticipé les dates pour 2026.

**Gestes et postures** : cette année nous n'avons pas pu trouver une date en accord avec l'organisme de formation. Nous avons dans le dernier trimestre 2025 programmé la date de 2026.

Nous poursuivons avec les formations réalisées sur l'année :

**Soins palliatifs** : 3 journées ont été prévues afin d'Aider les salariés à mieux appréhender vieillissement et décès des résidents dans l'institution et de déterminer les actions à mettre en place au plan institutionnel, pour les résidents et leurs familles.

**Animer au quotidien des personnes en situation de handicap** cette formation de deux jours a eu pour but de comprendre les enjeux et intérêts de l'animation au quotidien, de savoir repérer les besoins des personnes et ainsi proposer des activités adaptées.

**Vie affective et sexuelle** : cette formation de deux jours a permis aux salariés :

- d'appréhender la diversité des concepts intégrés à la notion de sexualité chez la personne en situation de handicap mental et/ou cognitif.
- de permettre aux participants de débattre autour de cette thématique et de trouver un positionnement d'équipe.
- D'identifier les situations problématiques vécues par les professionnels au sein de leur établissement et proposer un éclairage.
- De favoriser la reconnaissance du droit de la personne handicapée à accéder à une vie affective et sexuelle.

**Formation incendie et évacuation** : Chaque année, les professionnels sont formés à la manipulation des extincteurs et à la bonne maîtrise en cas d'incendie dans l'établissement. Deux journées sur l'année ont été programmées pour 20 personnes.

**Formation en cuisine** : les membres de l'équipe de cuisine ont suivi une formation sur la pâtisserie en restauration collective et une journée de formation sur l'hygiène

## **Formation individuelle**

Cette année 3 professionnelles ont suivi des formations prises en charge par l'opco : esthétique les techniques de base, l'autisme dans le travail de nuit, gérer ses émotions dans le contexte professionnel.

## IV –Rapport d’activité par services/unités/ métiers par les professionnels concernés :

### *Le versant socio-éducatif*

#### Les accompagnants ME/ES

A compter de septembre 2025, pour faire suite à une réflexion lors de la réécriture du projet d’établissement, nos missions en tant que Moniteur éducateur ont été repensées pour répondre aux besoins spécifiques des résidents.

De ce fait, nous sommes sortis des unités et nos plannings ont été repensés pour apporter un accompagnement maximum.

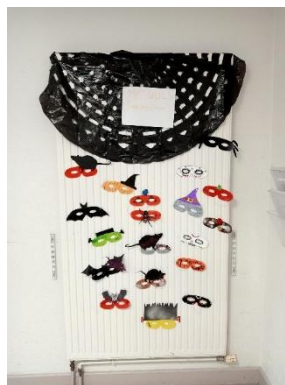
#### Nos missions sont :

- Proposer, animer et organiser un dynamisme au sein de la structure. Cela passe par la mise en place d’activités en interne et/ou à l’extérieur répondant aux objectifs des projets personnalisés des résidents
- Apporter un soutien à l’équipe pour la rédaction, la mise en œuvre, et le suivi des Projets personnalisés
- On réalise des missions organisationnelles pour seconder les équipes éducatives.

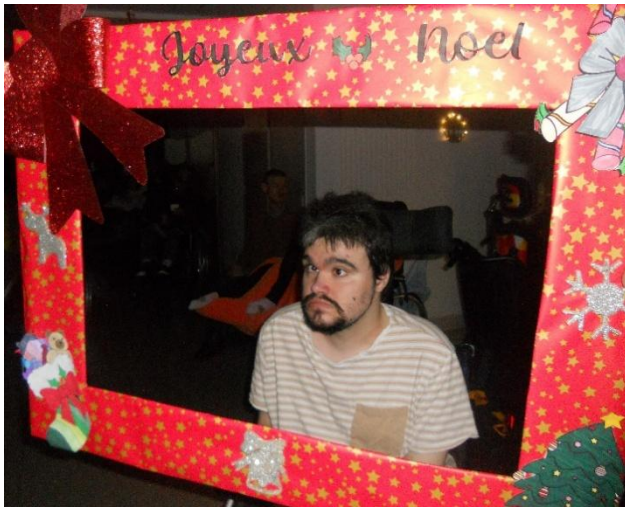
Dans les démarches administratives (réservation du véhicule de transport à la demande, prise de contact avec les représentants légaux, ...)

Sur la fin d’année 2025, nous avons été présentes sur plusieurs animations : (en étant en soutien aux équipes ou en assurant l’activité). Nous vous les présentons au travers de photos faites durant les différents ateliers.

#### - Halloween



- **Gouter des familles et repas de Noel**



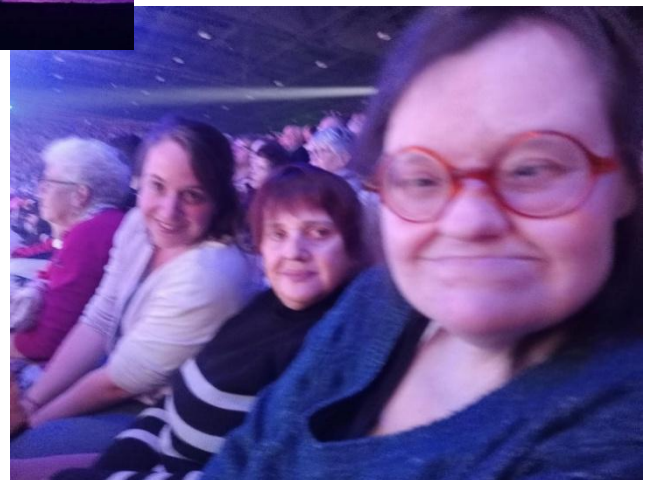
- **Organisation de la sortie foot**





- **Sorties achats et restaurants.**

- **Sortie spectacle à Val Grangent :**





- Après midi d'activité motrice.

**« On conte sur nous »**



**Rédaction du journal de la MAS.**



## Unité Neptune

### Général :

Lors de l'année 2025, l'unité Neptune a accueilli 9 résidents en accueil permanent. L'équipe était composée de 7 AS/AES/AMP jusqu'à un changement de personnel et de roulement qui a pris place le 3 novembre 2025.

À la suite de ce changement, l'équipe est constituée de 6 AS/AES/AMP qui travaille en binôme ainsi que d'une AMP qui intervient en renfort sur Neptune afin d'accompagner au mieux l'une des résidentes. Il y a un lien direct avec l'équipe infirmière, l'ergothérapeute, la psychomotricienne, les kinés et les moniteurs éducateur.

### Accompagnements des résidents :

Les résidents sont accompagnés aux actes de la vie quotidienne, certains ne bénéficient que d'une aide partielle (2 résidents) afin de maintenir l'autonomie qu'ils ont. D'autres ont besoin d'une aide totale (7 résidents).

En ce qui concerne la prise des repas, 6 résidents mangent seul, et 3 ont besoin d'être aidé.

Les résidents de l'unité se déplacent pour 5 d'entre eux en fauteuil roulant qu'il soit électrique ou manuel, et 4 se déplacent de façon autonome.

### Présentation AS / AES / AMP

Le rôle consiste à accompagner les résidents dans les gestes du quotidien, à veiller à leur confort, et à participer à leur projet de vie individualisé. C'est une prise en charge globale de la personne en tenant compte des besoins physiques, psychologiques, et sociaux tout en respectant leurs rythmes et habitudes de vie, ainsi que leur dignité.

### Rôle au quotidien :

- L'aide à la toilette (toilette complétée au lit ou en salle de bain, douche, soins d'hygiène)
- L'aide à l'habillage et au déshabillage en respectant les capacités du résident
- L'aide à l'élimination (change, accompagnement au toilette)
- L'aide à la prise des repas en tenant compte des régimes spécifiques et des troubles de déglutition
- L'installation des résidents (lit – fauteuil)
- Surveillance de l'état clinique
- Transmission IDE et équipe de nuit
- Surveillance de l'alimentation et l'hydratation
- Réfection des lits / hygiène du lieu de vie
- Activité (animation)

## **Activités 2025 sur Neptune :**

Sur l'année 2025, les professionnels du groupe ont mis en place diverses activités visant à favoriser le bien-être physique, psychologique et social de nos résidents. Les sorties sont organisées en amont avec réservation et préparation des accompagnements.

Plusieurs sorties ont été mises en place afin de favoriser la vie sociale.

Parmi elles, des sorties achats ont permis de maintenir l'autonomie des personnes accompagnées dans les gestes de la vie quotidienne tout en favorisant leurs capacités de choix.

Les sorties Restaurants et goûter ont contribué à créer du lien social dans un cadre convivial tout en stimulant l'appétit et le plaisir de sortir.

Les activités en plein air comme zoo, ferme pédagogique, fête foraine, pique-nique ont permis aux résidents de profiter de l'extérieur favorisant la détente et la stimulation sensoriel et l'éveil.

Des activités de bien-être ont été proposées et mises en place, piscine, spa, 5 sens, afin de favoriser la relaxation et une activité physique adapter.

Des sorties culturelles ont été mises en place cinéma, spectacle, concert, match. L'ensemble de ces activités a pour objectif principal d'améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées en respectant leur rythme.

Elles permettent également de maintenir leur autonomie, les stimuler, et favoriser l'inclusion.

- Sortie achats
- Restaurant
- Pique-nique
- Zoo Peaugres
- Parc animalier d'Auvergne
- Ferme pédagogique
- Piscine / spa
- Cinéma
- Cinq sens
- Fête foraine
- Spectacle, concert
- Match de foot et de basket
- Chiens de traîneaux
- Coiffeur
- Goûter
- On compte sur nous
- Discothèque
- Activité cuisine

## Unité Mars

Plusieurs sorties ont été faites sur l'année 2025 sur l'unité MARS.

Une sortie en partenariat avec le sport adapté qui intervient chaque mardi au sein de la structure. Le CDSA propose des journées ou des après-midis sportives à l'extérieur de l'établissement. Nous avons pu participer à la journée nationale activité motrice au puy en Velay au jardin Henry Vinay, le thème était les super héros. Cette après-midi s'est déroulée en inter-unités.



Sortie au marché d'été dans le village de Chomelix.

Des sorties suites à des invitations par d'autres établissements : Rando gourmandes à Langeac et journée « fort boyard » à la mas de St-Paulien.





Un karaoké a été proposé au sein de la structure

Deux résidentes de l'unité ont pu profiter des concerts aux nuits de St-Jacques au Puy en Velay.



Des sorties au foot pour les fans de foot : l'une pour aller voir l'ASSE une pour aller voir un match féminin autour de la structure.



Au cours de l'année différentes sorties au restaurant, au cinéma ont été effectuées au sein de l'unité MARS avec les accueils temporaires et les accueils permanents.

Au niveau du soin nous avons différentes missions au cours de la journée. Le matin, en début de poste nous effectuons des soins d'hygiène et de confort (toilette complète au lit, douche, habillage, rasage, pour certains transferts avec le rail ; réfection des lits...).

Nous participons au dressage de la table puis à l'aide au repas à midi et le soir (par exemple : couper la viande, aider ceux qui n'ont pas la capacité de manger seul).

En début d'après-midi, pour ceux qui le souhaitent nous les accompagnons aux toilettes mais aussi à la sieste pour un temps de repos.

Les après-midis nous favorisons les bains détente, soins esthétiques, snoezelen, jeux de sociétés...

Après la sieste des résidents nous distribuons et rangeons le linge dans leur chambre.

Le soir nous effectuons les couchers des résidents qui le souhaitent. Pour ceux qui souhaitent veiller ce sont les veilleurs qui les couchent plus tard dans la soirée.

## Unité Vénus

Tout au long de l'année nous accompagnons les 9 résidents de l'unité Vénus. Nous essayons quand cela est possible d'accéder à leurs envies que ce soit au niveau sorties et activités, et en fonction des objectifs de leur projet personnalisé, et l'attente des familles

**Sorties achats hygiène** : comme chaque année nous recensons les besoins de chaque résident pour les produits d'hygiène et effectuons plusieurs sorties tout au long de l'année. Cette année nous avons fait 10 sorties avec les résidents.

**Resto + balade+ gouter + pique-nique** : 15 fois dans l'année

Toujours plébiscité par les résidents, nous effectuons dès que possible des sorties au restaurant, promenades, gouter, pique-nique. Bien que nous soyons obligés de nous adapter aux imprévus telle que la canicule qui nous a imposée d'annuler certaines sorties.

**Spectacles + concerts + match de foot** : 4 fois dans l'année

- Nuits de Saint Jacques
- Match de foot à saint Etienne
- Concert soprano

Ces sorties sont organisées en inters-unités.

Les participants sont ceux qui en émettent le souhait ou pour qui s'est inscrit dans leur projet personnalisé.

**Jacuzzi + karaoké** : 4 fois dans l'année

**Cinéma** : 3 fois en inters- unités

**Fête foraine** : 2 fois en inters-unités

Comme chaque année les Résidents de la Mas participent à la journée qui leur est dédiée. (Places offertes par le conseil départemental).

Et ils profitent de la fête foraine une deuxième fois organisé par la MAS Merisaie en inters-unités

**Sport adapté : inter unité** :

Des randonnées sont proposées auxquelles participent certains résidents

**Pétanque** : 1 résident est inscrit en club nous l'emmenons à Espaly St Marcel tous les mercredis sauf vacances scolaires.

### **Soins Esthétique : Massage :**

Nous emmenons 2 résidents en institut chaque mois.

**Activité cuisine :** toujours appréciées les activités cuisine sont proposées avec la participation des résidents.

**Séjour extérieur à la MAS :** 1 résident a pu bénéficier d'un séjour dans un autre établissement en lien avec son Projet Personnalisé.

**Départ en famille :** tout au long de l'année certains résidents partent en famille, pour un Week end, une semaine, ...

**On conte sur nous :** Activité percussions inters-unités portée par l'APAJH43

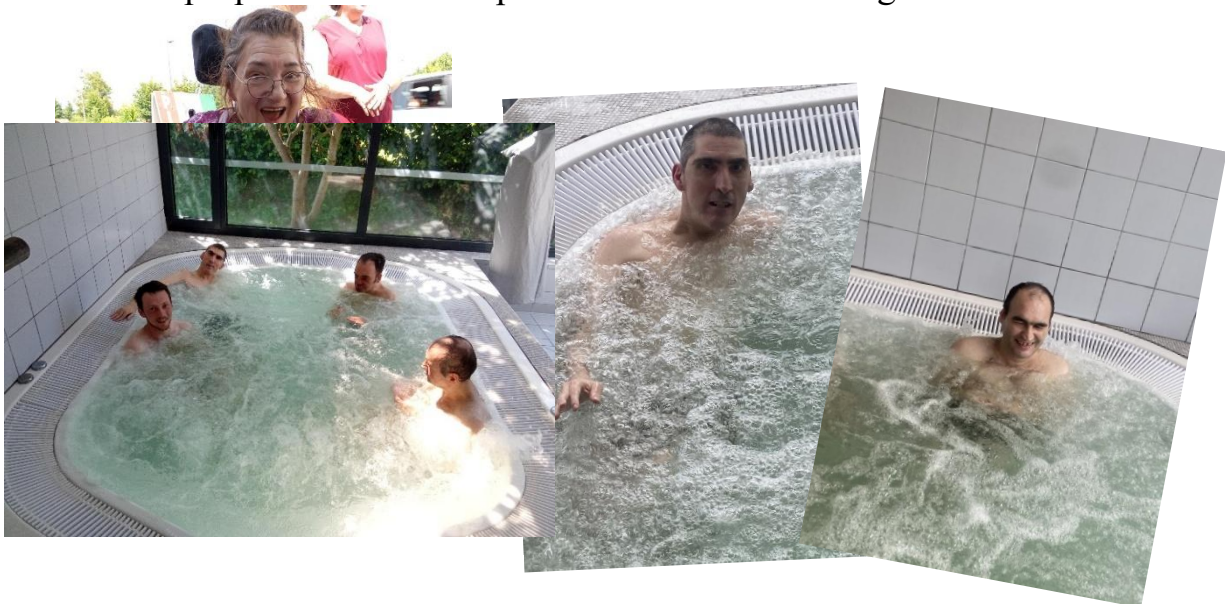
**Anniversaires :** Nous fêtons les anniversaires de chaque résident. Ils choisissent le gâteau de leur choix et nous le commandons à la pâtisserie.

**Sarbacane :** 1 résident de venus profite de l'activité en inters unités durant l'année

La fin de l'Année 2025 (sept) a vu un remaniement des affectations des professionnels sur les différentes unités, en lien avec un nouveau planning à 6 accompagnants.

L'unité Vénus n'a eu un temps que 3 titulaires sur 6 - d'où une réelle difficulté (surcroit de travail) à mettre à jour les projets personnalisés.

Nous vous proposons une rétrospective de l'année en images :





## Unité Lune

Notre rôle au sein de la MAS LA MERISAIE est tout d'abord le bien-être de nos résidents, être à leur écoute pour répondre à leurs besoins émotionnels et physiologiques, en les aidant chaque jour dans les soins quotidiens :

soins d'hygiène, repas, mobilité, participer et veiller au suivi des soins en collaboration avec les infirmières et autres professionnels de santé, participer aux activités diverses au sein de l'établissement ou à l'extérieur, être à l'écoute de leurs demandes et envies, respecter leur rythme de vie.

Spectacle à Val Grangent une sortie inter unité



Activité sarbacane tous les 15 jours par un intervenant extérieur le papa d'un résident



## Activité pétanque en intérieur tous les 15 jours le vendredi



Tous les mardis matin, une éducatrice sportive intervient sur la structure pour proposer des séances de sport adapté.

De plus, le CDSA proposent des activités à thème qui peuvent se dérouler hors établissement : randonnées, sarbacane etc...



Sortie pique-nique à l'étang du repos avec toute notre unité et une belle journée ensoleillée



On conte sur nous tous les 15 jours le lundi en partenariat avec les collégiens et l'école primaire d'ALLEGRE un spectacle sera présenté en mai.



Veillée de Noël 2025 de Lune avec de la musique et une bonne ambiance et un bon repas



Carnaval 2025 avec JULIEN notre heureux gagnant

Sortie ferme pédagogique



Goûter de Noël 2025



## Unité Saturne

L'année 2025 a été dans la continuité de l'année 2024. Notre quotidien est animé par diverses sorties, quelles soit d'ordre medical comme les rendez-vous médicaux, et des activités qui repondent aux objectifs des projets personnalisés de nos résidents. Plus concretement, nous avons fait de nombreuses activités dans l'enceinte de l'établissement, comme à l'exterieur.

Nous avons continué à participer aux activités fixes tout au long de l'année comme :

- L'activite motrice le mardi matin pour 4 résidents
- L'activité sarbaccane le vendredi apres-midi
- La prise en charge tel que la balnéo au CRFM les lundis matin, mais aussi les ateliers avec la psychomotricienne.
- Balade dans l'enceinte de l'établissement, partie de petanque.



Nous nous sommes regalés autour de nombreuses activités cuisine.

Les residents ont continué leur activité personnelle telle que les pulzzes, dessins, le vélo en salle kiné, ou l'activité piscine pour 1 residente.



Nous avons fait notamment des sorties en lien avec les animaux comme à la ferme de Babeth à Bains, à la ferme pédagogique de Feline.



Nous avons animé une apres-midi autour du theme du Carnaval en inter-unité.



Nous avons aussi participé à des sorties en lien avec la musique comme les nuits de Saint-Jacques.



Nous nous sommes rendus régulièrement au stade de foot de la commune pour supporter l'équipe locale.

Nous avons aussi fait de nombreux cinema, et diverses sorties achat personnel.



Nous avons profité des beaux jours pour faire des sorties détente/jeux avec un goûter à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement.



Nous avons aussi participé à la vie associative en participant à l'assemblée générale de l'APAJH.



Nous avons partagé des moments conviviaux autour des fêtes de fin d'année.



## Accompagnants de nuits

Sur l'année 2025, l'équipe de nuit est composée de 5 accompagnants de nuits en CDI.

Nous avons 3 remplaçants attirés pour la nuit ce qui permet une stabilité pour la prise en charge de nos résidents.

L'année 2025 a été placée sous le signe du changement et du renouveau. Nous avons 3 de nos collègues qui ont souhaité passer en postes de jour, 1 seule en fin d'année est passée de jour et les deux autres sont en attente.

Nous avons un roulement sur 5 semaines qui est devenu assez lourd pour nous et nous envisageons de le modifier dans le futur.

Nous avons eu le départ de la directrice de l'établissement en fin d'année et le recrutement pour le début d'année 2026 de la nouvelle directrice. Également le retour de notre cheffe de service à la suite de son congé maternité.

L'année 2025 a été une année où nous n'avons pas eu de décès et cela n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

Durant cette année nous avons pu rencontrer des difficultés avec une résidente de Saturne qui ne voulait plus dormir dans sa chambre. Cela a duré plusieurs mois mais avec persévérance et solutions nous avons enfin réussi à la faire regagner sa chambre pour dormir.

Sur l'unité Lune nous avons un résident qui s'est mis en danger plusieurs fois et a chuté de son lit la nuit, nous avons été dans l'obligation de lui changer son lit et de lui mettre un lit à entourage matelassé pour sa sécurité.

Nous avons eu sur l'unité Mars de nouveaux profils d'accueil temporaire qui sont parfois difficile dans l'accompagnement et donc nous essayons de faire au mieux pour assurer une meilleure prise en charge possible.

Nous avons constaté une augmentation de distribution de médicaments le soir et en fin de nuit et cela nous demande une vigilance accrue.

En fin d'année nous avons plusieurs de nos collègues de jour qui ont permutés d'unité, nous avons pu constater des perturbations chez certains résidents et pour cela nous avons dû nous adapter afin de les apaiser au mieux.

## Cheffes de service

Comme pour l'année 2024, les postes de chefs de service ont connu des évolutions sur l'année 2025. Mme THIALLIER a été seule en tant que Cheffe de Service jusqu'au mois d'Avril où Mr REPUSSARD a été recruté pour remplacer Mme DUCHET, absente pour congés maternité.

Le mode de fonctionnement de l'équipe de direction a de nouveau été modifié, Mr REPUSSARD ayant pour mission l'ensemble de la partie éducative (animation, projet personnalisé et réunion d'équipe), Mme THIALLIER ayant quant à elle, une mission plus technique, correspondant à la gestion des plannings et des remplacements ainsi que l'accueil des stagiaires.

Sur l'année 2025, les séances d'analyse de Pratiques Professionnelles n'ont pas eu lieu en revanche, les chefs de service ont organisé plusieurs formations dont voici les thèmes :

- Feux / Evacuations et incendies (Avril, juin et novembre)
- Soins palliatifs en novembre 2025)
- Vie affective et sexuelle des personnes en situations de handicap mental et/ou cognitif (septembre 2025)
- Animer au quotidien des personnes en situations de handicap (mai 2025)

Certains professionnels ont été accompagnés individuellement dans la réalisation de formation :

- Une professionnelle a bénéficié d'une formation esthétique
- Une professionnelle a bénéficié d'une formation « Autisme dans le cadre du travail de nuit ».

L'une des missions des chefs de service a été de demander aux professionnels d'être attentifs à leurs soldes horaires pour ne pas dépasser les +12 heures à la fin de l'année 2025, afin de ne plus engranger un nombre d'heures ne permettant pas une organisation adaptée à une bonne prise en charge des personnes accueillies.

En 2025, les CODIR regroupant les deux pôles enfants et adultes se sont espacés pour arriver à 1 CODIR par trimestre.

Une journée associative s'est déroulée le mercredi 27 août 2025 à la Brasserie du Numérique au Puy. Les professionnels du pôle adulte et du pôle enfant ainsi que les administrateurs ont pu partager une journée autour de 2 thèmes :

- Mise en pratique et plan d'action de notre projet associatif dans nos accompagnements au quotidien et plus particulièrement la question de l'autodétermination.
- Echange et questionnements sur les responsabilité environnementale et sociétale au sein de l'APAJH43.

Cette journée a permis de se rencontrer, d'échanger et de partager un moment convivial mais ancrée dans la réflexion et les valeurs fortes de l'APAJH43.

L'année 2025 fut une année charnière à la MAS la Merisaie, puisque l'ensemble des acteurs a été impliqué dans la co-construction du Projet d'Etablissement. Ainsi, les équipes pluriprofessionnelles de la MAS, les résidents et les familles se sont vu proposer et ont pu intégrer dans un travail participatif des ateliers thématiques restant ludiques et adaptés.

Les thèmes abordés se regroupent autour de 3 thématiques de travail :

- Les engagements pris dans le cadre du CPOM
- Les résultats de l'évaluation de la qualité de 2024
- Les ambitions du projet associatif

Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2025, et pour répondre à un réel besoin de dynamiser les animations, les postes Moniteurs Educateurs ont été sortis des plannings des unités de vie. Une nouvelle organisation a pris place le 03 novembre 2025 à savoir :

- 6 professionnels (Accompagnants AS ou Accompagnants ES) sur chaque groupe
- 1 équipe de 2 Moniteurs Educateurs et 1 Educatrice Spécialisée
- 1 pôle renfort avec 2 accompagnants AS

Cette nouvelle organisation a été réfléchi pour :

- Soutenir l'autodétermination
- Militer pour une société réellement inclusive
- Mettre en œuvre des accompagnements de qualité
- Développer des partenariats sur le territoire d'intervention

Ainsi sur 2025, nous avons continué de travailler le lien avec nos partenaires existants : EMH 43 (équipe mobile d'hygiène), Sport Adapté, centres de formation .... Nous avons aussi développé de nouveaux partenariats en augmentant l'offre d'animation (ex : mise en place d'une convention avec le cinéma de Usson afin de permettre aux résidents ne pouvant pas accéder au cinéma conventionnel de s'y rendre).

Nous avons également sur 2025 concrétisé un partenariat avec Regains. Ainsi en octobre 2025, plusieurs résidents sont partis en séjour adapté en Isère. En amont, une coordination a été nécessaire entre les équipes éducatives, les familles et le partenaire. Ce séjour a été une réussite et a permis aux résidents de pouvoir vivre une expérience en dehors du contexte institutionnel tout en garantissant un environnement et accompagnement adapté à leurs besoins (matériel, vigilance médicale ...)

Nous avons également sur la fin d'année mis en place un planning d'activité hebdomadaire à destination des résidents, de leur famille et des professionnels.

## *Le versant paramédical*

### Bilan Psychomotricienne

#### ❖ La psychomotricité au sein de la MAS

##### Cadre de travail

Je suis arrivée au sein de la MAS La Merisaie au cours du mois de septembre 2018. Je suis présente sur la MAS 7h30 par semaine.

##### Emploi du temps

Lundi matin

Mercredi 8h45 – 10h30

Jeudi 15h – 17h

Absence remplacée sur le début d'année 2025

Essai d'une nouvelle organisation dès fin novembre 2025 :

- Lundi matin
- Mardi (semaine impaire) : journée complète

#### ❖ Emploi du temps type

##### Organisation début d'année

Lundi matin : balnéothérapie co-animée avec l'ergothérapeute

Mercredi matin :

- Court temps de coordination (notamment avec la psychologue et le kinésithérapeute)
- Puis groupe jeux

Jeudi après-midi :

- Réunion et/ou coordinations équipe soignante
- Groupe écriture

##### Nouvelle organisation (décembre) :

Lundi matin : balnéothérapie

Mardi (semaine impaire) :

- Temps de coordination avec l'équipe (équipe soignante, ergothérapeute, assistante sociale, etc.)
- Groupe jeux
- Groupe informatique

- Repas thérapeutique
- Temps d'écrit (ex : projet réaménagement de la salle Snoezelen)
- Réunion d'équipe
- Groupe écriture

### ❖ Prises en charge individuelles

Sur demandes des résidents et au vu de mon court temps de travail, les groupes sont priorités sur cette année 2025.

### ❖ Prises en charge groupales

#### **Balnéothérapie**

Ce groupe est animé avec l'ergothérapeute et a lieu tous les lundis matin. Le bassin est situé dans l'hôpital Emile Roux. Sur l'année 2025, 6 résidents ont été mis par binômes/trinômes avec des sessions de 10 séances chacun. L'objectif principal est la rééducation de la marche dans un cadre contenant et sécuritaire (grande importance accordée à la régularité du soin) avec stimulation de l'autonomie sur les actes du quotidien (temps d'habillage/déshabillage ; douche ; gestion émotionnelle ; etc.).

#### **Groupe informatique**

Le groupe informatique a pour objectif la découverte et la prise en main de l'outil informatique (ordinateur ou tablette). 3 résidents participent à ce groupe en fin de matinée, tous les 15 jours. Les axes de travail principaux sont les suivants : stimulation des coordinations, de la motricité fine, de l'autonomie, valorisation de l'Estime de Soi (découverte de ses capacités).

#### **Groupe graphisme**

Quatre résidents participent tous les quinze jours au groupe écriture. Chaque résident à son activité en cours (écriture sur feuille, jeux sur tablette, jeu de reconnaissance du son et/ou du visuel de chaque lettre, etc.) proposées en fonction de ses axes de travail psychomoteurs définis préalablement.

#### **Duo jeux de société**

Deux résidents participent à ce groupe qui se divise en plusieurs temps :

- Accueil
- Emploi du temps (affiché en dehors de la salle pour stimuler les repères temporels)
- Jeux en individuel ou binôme
- Retour sur les ressentis de chacun

Le premier objectif est de prendre un temps d'observation (bilan d'observation) pour proposer des jeux adaptés et stimulant des domaines qui sont à soutenir (exemple : une personne en difficulté pour la motricité fine, proposition de jeux stimulant ce domaine). L'objectif relationnel reste en toile de fond (savoir interpeler l'Autre, tenir une conversation, se soutenir...).

### **Repas thérapeutiques**

Les repas thérapeutiques ont repris en fin d'année 2025 et sont réalisés par l'ergothérapeute et moi-même. Le premier objectif est de rencontrer tous les résidents afin de faire une évaluation repas avec la création d'un set de table récapitulatif pour chacun. Mon regard se porte principalement sur l'environnement sensoriel à mettre en place pour optimiser la communication, la relation, l'autonomie et le bien-être sur ces temps importants de repas.

#### ❖ **Temps de réunion**

Un mardi sur deux, je participe à la première heure de réunion d'équipe.

#### ❖ **Temps de rédaction**

Après chaque prise en charge, je fais mes transmissions sur le logiciel Vivality. Cela me permet de visualiser l'évolution des prises en charge.

## Bilan Ergothérapeute

Les interventions en ergothérapie ont lieu les lundis et mardis. L'année 2025 a été marquée par plusieurs axes de travail visant à répondre aux besoins des résidents en matière de positionnement, d'autonomie et de confort.

### **1. Suivi et gestion du matériel médical et des appareillages**

L'ergothérapeute est responsable du choix, de la mise en place et du suivi des dispositifs adaptés aux besoins des résidents :

- **Appareillages spécifiques** : corsets sièges, chaussures orthopédiques. Rédaction d'argumentaires pour justifier du choix de l'appareillage auprès du médecin prescripteur.
- **Matériel médical** : fauteuils roulants (manuels et électriques), aides à la verticalisation, matelas, lits, couverts adaptés, aides aux transferts, matériel de positionnement au lit et pour les soins d'hygiène.
- **Fournisseurs et intervenants externes** :
  - **Bruno Laurent** (Beaulieu Médical, St Étienne) pour certains fauteuils roulants et du matériel spécifique résidents : repas, transferts etc.
  - **Cédric Dasilva** (Harmonie Médical, Le Puy en Velay) pour certains fauteuils roulants, aide aux transferts et matériel spécifiques au résidents (repas, maillot de bain, transferts etc.
  - **Stanislas Masson** (Altis Médical, Le Puy en Velay) pour quelques fauteuils roulants.
  - **Lucie Montagne** (Proteor, St Étienne), **Guillaume Baumert** (Albatros, Clermont) et **Antoine Laurent** (Bas en Basset). Chaque intervenant possède sa façon de travailler et répond à des problématiques différentes donc le choix de l'intervenant se fait en fonction des besoins du résident.
  - **Alexis Forest** (Boucharenc, St Chély d'Apcher) pour les chaussures orthopédiques.

## 2. Travail en équipe pluridisciplinaire et partenariats

- **Médecins et personnel soignant :**
  - Collaboration avec **Dr Leborgne François**, médecin coordinateur, pour les prescriptions et la prise en charge des situations complexes.
  - **MPR du Puy en Velay** pour les rendez-vous de rééducation et la prescription d'appareillages avec le **Dr Pasteur Fanny**.
  - Partenariat avec l'équipe mobile MPR de St Étienne, notamment avec Dr Tramoy, qui intervient à distance pour des avis médicaux. Et maintenant **Dr Fayolle-Minon** qui a remplacé le Dr Tramoy depuis novembre 2025.
- **Assistante sociale (Emilie) :**
  - Préparation de dossiers MDA pour le financement d'appareillages.
  - Rédaction d'argumentaires et transmission à Emilie pour obtenir des aides financières en cas de faible prise en charge.
  - Visites à domicile ponctuelles pour évaluer les besoins spécifiques.
- **Collaboration avec la psychomotricienne (Laura) :**
  - Travail conjoint avec **Laura (psychomotricienne)** pour les bilans d'équilibre et d'indépendance fonctionnelle.
  - Participation à des bilans repas pour optimiser l'autonomie des résidents. Mise en place de repas thérapeutique le mardi.
  - **Projet balnéothérapie** : mise en place d'un programme visant le renforcement musculaire, le travail de l'équilibre, la rééducation à la marche, ainsi que l'amélioration de l'indépendance et de l'autonomie dans les soins personnels et d'hygiène.
- **Collaboration avec la psychologue (Nathalie) :**
  - Échanges réguliers sur les résidents communs afin d'adapter au mieux leur prise en charge. Nathalie a quitté la MAS fin décembre donc en attente d'une future nouvelle collègue.
- **Collaboration avec les kinésithérapeutes (Julien et Alexy) :**
  - Echanges autour des prises en charge des résidents, prise d'avis avant tout changement important de positionnement, prise d'avis sur la mobilité etc.

- **Liens avec d'autres structures :**

- Communication avec **l'ergothérapeute d'Oussoulx : July Vermeulen** pour des résidents en commun.
- Collaboration avec **Laura et Camille ergothérapeutes de la MDA** pour des dossiers communs, demandes de financements et mise en jour administrative.
- Lien avec le **SAMSAH APF** pour un résident en commun.

### **3. Suivi et coordination avec les familles**

Le lien avec les familles est essentiel pour assurer la continuité des soins et du suivi des résidents :

- Contact régulier par téléphone ou lors de leurs visites à la MAS.
- Accompagnement dans le choix et l'utilisation du matériel.

Malheureusement manque de temps parfois pour faire le lien et cela peut créer des incompréhensions avec les familles.

## Bilan Kinésithérapeute

Les prises en charges des résidents de la MAS sont assurées 4 matinées par semaine par deux kinésithérapeutes (le mardi, mercredi et vendredi matin).

Les informations concernant nos patients sont prises quotidiennement en arrivant sur la structure auprès des infirmières de la structure ;

Toutes les prises en charges sont exécutées d'après une prescription médicale du médecin traitant ainsi que des spécialistes qui prennent en charge nos résidents (neurologues, médecins rééducateurs, orthopédistes ..... ).

Pour chaque patient un bilan global est effectué en début d'année ainsi qu'un commentaire pour chaque projet personnalisé des résidents pris en charge.

Nous disposons pour les séances de rééducation d'une vaste salle adaptée et du même matériel que nous utilisons dans nos cabinets (table de massage, vélo, coussin de proprioception ....).

Les prises en charges sont individuelles et la durée dépend de la pathologie du patient et de sa capacité d'exécution des exercices.

Nous intervenons principalement pour entretenir la mobilité et l'autonomie de nos résidents. Beaucoup d'entre eux souffrent de pathologies neurologiques accompagnées de spasticités et de postures vicieuses. Notre rôle dans ce cas précis est de limiter les déformations et entretenir les amplitudes articulaires et de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie.

La population de la MAS vieillissant, nous avons des prises en charge pour des rééducations de la marche, des pathologies rhumatismales (gonarthrose, lombalgie...) ainsi que de l'orthopédie (type PTH ou Prothèse total d'épaule).

Notre Population au sein de la structure ne cesse de vieillir orientant ainsi nos prises en charges sur un entretien global de la motricité et la prévention des risques de chutes.

Une majorité des accueils temporaires sont aussi pris en charge le temps de leur séjour. Ces premiers contacts facilitent leur prise en charge future en cas d'accueil permanent.

Nous travaillons également en collaboration par des échanges réguliers avec l'ensemble des équipes paramédicales (infirmiers, ergo, psychomotricienne, psychologue) ainsi que le médecin coordinateur. Cette prise en charge pluridisciplinaire permet un accompagnement qualitatif et adapté à chaque résident.

## Bilan infirmier

En 2025, nous sommes 4 infirmières titulaires (4 ETP). De janvier à fin juin les IDE sont présentes sur la journée de 7h45 à 21h00, avec une astreinte les week-ends de 13h00 à 17h30 lors de notre coupé. A partir de juillet à la suite d'un manque d'effectifs et de grandes difficultés de recrutement les IDE passent en 12h00, donc présence de 7h45 à 20h30. Cela se produit sans consultation des professionnels titulaires.

L'année 2025 a été marquée par deux congés maternité. Le premier de janvier à octobre non remplacé. Et, le deuxième à partir de mi-février jusqu'à la démission de cette professionnelle en mai. A la suite, une deuxième professionnelle démission au mois de juin.

Donc deux postes CDI étaient ouverts avec peu de candidatures. Nous avons dû adapter nos prises en charge pour pallier la désorganisation créée par les démissions et aux congés maternité.

Un poste a été pourvu début Août, et le second fin octobre.

Le suivi des résidents a pu être assuré de manière aléatoire car le manque de personnel ne nous a pas permis d'assurer les rendez-vous relativement importants sur l'année.

Nous avons pu constater une augmentation considérable des rendez-vous chez les spécialistes certainement liés au vieillissement des résidents.

Le nombre de résidents qui vient en répit a beaucoup augmenté ce qui nous demande beaucoup d'adaptation.

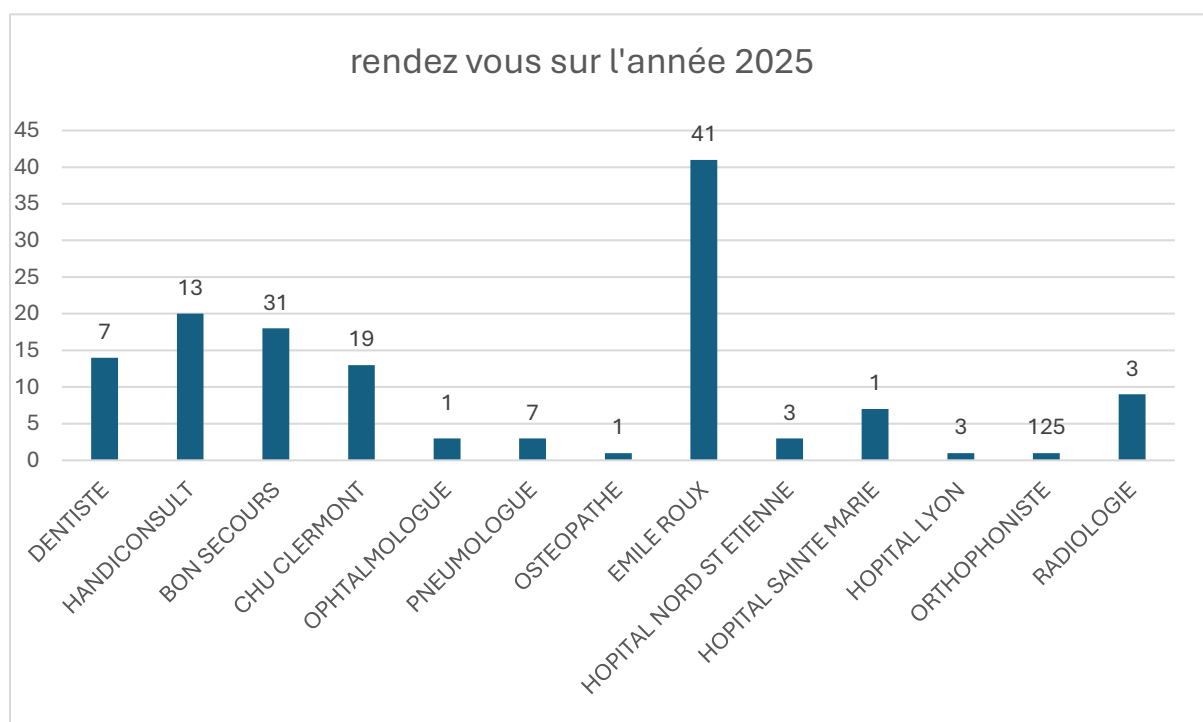
Les visites du médecin sont toujours régulières deux fois par semaine. Cependant, la charge de travail est importante car il est de plus en plus sollicité du fait de la complexité de leur handicap et du vieillissement. Aussi, de nombreux professionnels l'interpellent comme l'ergothérapeute, l'assistante sociale... ce qui prend beaucoup de temps également.

On le sollicite beaucoup plus qu'avant (courriers, dossiers...)

Nous prenons en charge le résident dans sa globalité c'est-à-dire en incluant sa famille ou son tuteur. A chaque évènement nous essayons de les prévenir.

Nous travaillons avec une pharmacie de ville. Les préparatrices et la pharmacienne viennent tous les mardis matin effectuer les piluliers de toute la semaine. On constate beaucoup d'erreurs dans la préparation malgré des ordonnances à jour. De ce fait, nous perdons pas mal de temps à remettre à jour les piluliers et à faire beaucoup d'aller-retour pendant la distribution des médicaments.

L'infirmière à la MAS est polyvalente, elle doit être aussi bien dans le soin physique que dans la prévention et l'éducation tout en collaborant avec les différents corps de métiers.



## L'assistante sociale

Je suis présente les lundis et mardis. Je partageais le bureau avec la psychologue, nous avions le lundi après-midi en commun ce qui permettait de faire des liens réguliers sur les besoins des résidents et de mettre en place un accompagnement cohérent.

À la suite de la demande de plusieurs de mes homologues dans les autres établissements, j'ai organisé des réunions regroupant les travailleurs sociaux du département accompagnant des adultes en situation de handicap. Notre première rencontre a eu lieu en mai au siège de l'APAJH, nous avons pu convenir de l'objectif de nos rencontres. La suivante en septembre, après un temps décharge de 9h à 10h, nous avons invités la Maison de la mobilité puis Solidarité passerelle. Étaient présents, les travailleurs sociaux de l'hôpital Sainte Marie, l'EAM Le Compostelle de l'Abbé de l'Épée, le SESSAD et l'IME de la Croix-Rouge, le FAM de l'Adapei à Langeac, le SAMSAH de l'APF.

En septembre, nous sommes 14 professionnels à avoir bénéficié d'une formation « Vie affective et sexualité des personnes en situation de handicap mental et/ou cognitif ».

Nous avons travaillé pour la première fois avec l'organisme Regains pour deux départs en vacances en Isère. Ainsi, deux groupes de 5 à 6 résidents ont pu partir courant octobre novembre pendant une semaine.

En lien avec le projet d'une des résidentes, nous avons travaillé une réorientation FAM avec l'association Saint Nicolas.

Après des multiples démarches administratives, nous avons pu refaire faire la carte d'identité de 15 résidents arrivant à échéance. Ainsi, le personnel de la mairie de Craponne sur Arzon s'est formé et est venu faire les demandes de cartes au sein de la MAS.

Nous avons amorcé un travail de réflexion autour de la création d'un accueil de jour courant novembre.

Depuis le retour de la cheffe de service, des réunions interdisciplinaires régulières ont lieu le mardi, j'y assiste de 14h à 15h.

J'ai la charge de l'enregistrement sur Vivality des notifications reçues. Enfin dans le cadre de mes fonctions, j'assure la mise en œuvre des droits des résidents avec les familles et tuteurs. (Droits communs, avenant au contrat...).

## Bilan psychologue

(Départ de la structure le 31 décembre 2025)

Le travail du psychologue à la MAS se situe au carrefour de différents espaces : espace individuel (le résident), espace groupal (l'équipe et la vie sur les unités) et espace institutionnel (relation entre l'institutionnel/résidents et/ou familles ou entre l'institution/équipes).

Par ailleurs, je travaille en collaboration avec tous les membres de l'équipe pluridisciplinaire en respectant la spécificité de chacun et dans le cadre du projet d'établissement.

Au sein de la MAS, le psychologue considère la personne en situation de handicap comme sujet porteur d'une parole, de valeurs qu'il faut faire émerger et/ou accompagner. Le travail auprès des personnes en situation de handicap est avant tout une rencontre singulière. Le travail psychologique se décline comme suit depuis septembre 2024 :

**Suivi et soutien individuel** : En tant que psychologue, mon travail auprès des résidents consiste à proposer des suivis thérapeutiques individuels à la demande du résident, de l'équipe et/ou de la famille. Le soin psychologique se déroule à une fréquence définie avec le résident lorsque ce dernier peut le soutenir (soit de manière hebdomadaire ou à la quinzaine). Je peux aller en chambre si le résident ne peut se déplacer ou aller le chercher pour nous entretenir dans le bureau. Certains viennent d'eux même en fonction du calendrier que nous avons décidé ensemble. L'espace du bureau leur offre un moment contenant, sécurisant pour certains résidents qui sont en recherche d'être dans une relation duelle. C'est un moment privilégié où l'on peut prendre du temps pour échanger ou réaliser une activité. Pour d'autres résidents, ce soin psychologique s'inscrit davantage dans un travail d'élaboration des ressentis. Parfois il s'agit de les soutenir et de soutenir leur parole auprès de l'institution ou de leur famille.

**Suivi individuel en stimulation cognitive** : Certains résidents bénéficient de séances de stimulation cognitive (mémoire, attention, observation, langage), avec des supports matériels de type jeux, fiches ... Un groupe « stimulation cognitive » sera proposé en 2025.

### **Groupe thérapeutique « Le papotin » ou « Groupe expression des émotions**

Ce temps d'expression collective est un groupe thérapeutique « à médiations » c'est-à-dire qu'à partir de supports variés, de photos, d'objets, les échanges entre les participants peuvent permettre de réfléchir, de s'écouter, d'échanger, d'élaborer et de se situer dans le monde qui nous entoure à partir d'une thématique que le groupe décide ensemble.

## **Cadre du groupe**

Cadre spatial : lieu agréable et sécurisant pour la discussion

Cadre temporel : hebdomadaire durée 1h, 5 à 7 séances par groupe

Un temps de préparation en amont (sélection des photos et matériel) et un temps de reprise dans l'après séance.

Le travail en groupe au Papotin comporte 4 temps :

1. Une présentation du travail au groupe avec l'énoncé de la problématique ou sujet choisi lors de la précédente séance.
2. Un choix individuel de photographie(s), d'objets
3. Un travail de groupe, visant à aider le résident à prendre conscience de la subjectivité de ses représentations et une appropriation de certains aspects de soi.
4. Le groupe chemine dans sa dynamique en proposant la problématique ou sujet de la prochaine séance

Ce groupe se déroule dans une ambiance de respect, de non-jugement, de non-directivité.

Un bilan oral est effectué dans le groupe à chaque fin de session. Un groupe a pu bénéficier de ce dispositif depuis septembre 2024. Une deuxième session est prévue en janvier 2025.

## **Lien avec les familles**

Des liens téléphoniques et en visio réguliers sont maintenus avec les familles des résidents afin de pouvoir maintenir un lien avec leurs proches. Des Rendez-vous en présentiel ont pu avoir lieu au sein de la MAS à la demande des familles.

## Le versant des services généraux

### Les agents de service intérieur

L'équipe des agents de services intérieur est au nombre de 7 personnes. Nous sommes toutes à temps partiel. Pour pallier les absences, pour congés, maladie, et maternité, deux remplaçants sont embauchés.

La direction propose également aux personnes en CDI d'effectuer des heures en plus par le biais d'avenant à notre contrat de travail.

Notre roulement hebdomadaire n'a pas changé. Nous effectuons des matins, soirs. Le week-end, nos horaires sont différents. Nous travaillons de 7h45 à 14h00 à deux personnes.

Cette année nous avons eu des nouveaux chariots de ménage plus léger et plus petit afin de limiter les troubles musculosquelettiques.

### L'agent technique

Durant cette année 2025, plusieurs travaux ont été réalisés.

Nous avons changé les hublots d'éclairage extérieur afin de sécuriser la nuit.

Nous avons également finalisé la fermeture automatique des portes extérieurs de 22h à 7h. ces travaux étaient déjà engagés sur 2024.

Les appliques murales des chambres des résidents ont été toutes changées.

Plusieurs achats pour les unités de vie ont été réalisés (tables ergonomiques, lave-linge, lave-vaisselle).

Toute l'année est rythmée par des divers travaux de réfection. L'agent technique forme l'ensemble des salariés à la centrale incendie.

## Les cuisines

Pour cette année 2025, l'équipe cuisine est restée la même jusqu'au mois de mai. Au-delà de cette date et jusqu'à la fin de l'année, nous avons recruté Lisa pour remplacer le cuisinier en arrêt maladie. La composition a donc légèrement changé : une cheffe de cuisine, une cuisinière et une remplaçante cuisine.

Les commandes auprès des fournisseurs ont été réalisées par la cheffe de cuisine. Nous continuons l'élaboration des menus en collaboration avec la même diététicienne depuis 2024.

Le personnel de cuisine a tenu à maintenir les repas à thème 1 fois par mois. Nous avons voyagé en Italie, au Mexique, à Hawaï, en Allemagne... Nous avons également prévu des repas thématiques pour les fêtes religieuses (Épiphanie, Pacques, Noël...), et plusieurs goûtés (noël, halloween...) Comme chaque année, les résidents ont pu avoir des chocolats de Noël et de Pâques

Des commissions repas, qui regroupe : les membres des unités de vie, une infirmière, certains résidents, un chef de service, la diététicienne, la directrice et l'équipe de cuisine ont été organisées au moins chaque trimestre.

L'équipe a suivi diverses formations au cours de l'année :

- La première en mars, elle portait sur la pâtisserie
- La seconde en mai, c'était un rappel HACCP

Au cours de l'année, nous avons servi environ 40150 repas (personnel + résidents).

## Le secrétariat

L'équipe du secrétariat est composée d'une secrétaire comptable et d'une secrétaire de direction. Toutes les deux ont des missions bien définies et complémentaires.

Durant cette année 2025, nous avons toujours été très sollicitées par tous les acteurs de la MAS soit les résidents, les familles, collègues et la direction.

La secrétaire a depuis le mois de juillet augmenté son temps de travail afin d'être la référente du logiciel VIVALITY et plus précisément la mise à jour des documents administratifs, les créations de connexion des nouveaux salariés, le paramétrage et enfin le suivi des indicateurs demandés par l'ARS via le logiciel (Séjour et suivi de l'utilisation).

Nous avons participé à la journée associative et sommes allées à deux réunions inter-secrétaires au siège de l'association. Nous avons également pris part aux réunions de mise à jour du projet d'établissement.

En comptabilité, nous avons enregistré 1131 factures sur l'année 2025 soit une moyenne de 94 factures par mois. Durant le deuxième trimestre 2025, la commissaire aux comptes est venue une journée. Nous avons répondu à toutes ses demandes.

D'un point de vue ressources humaines, cette année nous avons réalisé 699 contrats à durée déterminée. Nous avons donc eu au total 90 salariés CDD/CDI sur l'année 2025.

Une nouvelle trame d'horaires pour les salariés socio-éducatif a été mise en place au mois de novembre. La secrétaire de direction en lien avec l'équipe de direction a créé le nouveau roulement sur le logiciel de planning Octime.

## **V : Actualité marquante de l'année**

### **a- Partenariat**

#### ▪ **L'intervention du Comité Départemental de Sport Adapté**

Tous les mardis matin, une éducatrice sportive intervient sur la structure pour proposer des séances de sport adapté.

De plus, le CDSA proposent des activités à thème qui peuvent se dérouler hors établissement : randonnées, sarbacane etc..

#### ▪ **Structures médico-sociales**

Cela fait plusieurs années de suite que des structures médico-sociales de la Haute-Loire organisent des évènements et nous invitent.

Les résidents ainsi que les professionnels ont pu à plusieurs reprises se rendre à la MAS de Saint-paulien pour leur traditionnel goûter dansant.

- **Intervention d'un parent** d'un résident qui anime une après-midi par semaine l'activité sarbacane au sein de l'établissement.

### **b- Projets spécifiques réalisés au cours de l'année**

Nous disposons de deux budgets au sein des unités.

Un budget pour le matériel éducatif qui nous permet de financer les activités manuelles et éducatives.

### **c – Perspectives pour l'année 2026**

Pour l'année 2026, les fiches actions déclinées dans le projet d'établissement 2025-2029 doivent être mise en œuvre avec la participation des professionnels de la MAS :

- 1 – Soutenir les principes d'actions et valeurs qui sous-tendent nos actions (Apajh43)
- 2- Redéfinir l'organisation pour une efficacité au service de l'autodétermination

- 3- Redéfinir le processus d'élaboration et de mise en œuvre du projet personnalisé et d'accompagnement
- 4- Identifier les besoins des résidents en matière paramédical pour dimensionner les équipes en lien avec les besoins identifiés
- 5- Redéfinir l'architecture de communication interne et externe
- 6- Arrêter et mettre en œuvre un programme de rénovation des locaux de déploiement de nouveaux locaux, de renouvellement d'équipements obsolète.
- 7- Entretenir la qualité du lien avec les familles.
- 8- Mettre en œuvre des objectifs inscrits dans le CPOM.
- 9- Mettre en œuvre les ambitions du projet associatif APAJH43 et fédération APAJH.
- 10- Ramener le budget réalisé de la MAS à l'équilibre de façon pérenne.

## **VI : Démarche qualité et gestion des risques**

La démarche qualité est une culture qui se développe et se construit dans le temps par un pilotage à l'échelle de l'association, des actions et une mobilisation permanente des différents acteurs.

L'association APAJH 43 a engagé depuis l'exercice 2022, dans le cadre de la fiche action 2-1 du CPOM 2020-2024, une redynamisation de sa démarche d'amélioration continue de la qualité. Cette dynamisation s'est intensifiée au cours de l'exercice 2023 avec comme perspective les évaluations externes selon le nouveau référentiel, programmées pour le premier semestre 2024.

Les établissements et services inscrivent leurs actions dans une démarche continue d'amélioration de la qualité structurée et coordonnée par le siège, afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des personnes accompagnées et de leur entourage dans le respect des recommandations de bonnes pratiques et des référentiels d'accompagnement, du cadre réglementaire et légal qui structurent notre accompagnement.

Aujourd'hui, au regard des évolutions des politiques publiques, l'APA43 a la volonté de développer et de favoriser cette « culture qualité » par une ambition collective partagée, en élargissant la notion de « démarche qualité » à un enjeu managérial.

Celle-ci doit mobiliser et impliquer toutes les dimensions de nos organisations et de nos établissements et services, à travers l'évaluation et l'amélioration de nos pratiques professionnelles, pour répondre aux thématiques fondamentales que sont :

- Le respect et la garantie des droits fondamentaux des personnes que nous accompagnons ;
- La prévention et la gestion des risques incluant les risques professionnels,

Avec l'intention de promouvoir le questionnement éthique au service de la bientraitance, la qualité de vie au travail, l'exploration de la responsabilité sociétale des entreprises et développement durable.

Pour mieux piloter cette démarche qualité, l'association APA43 a fait le choix de :

**1- Créer un poste de responsable qualité** rattachée à la fonction siège.

**2- Déployer le logiciel AGEVAL**, un outil au service de la démarche d'amélioration continue de la qualité et qui permettra de soutenir :

- **La Déclaration et le traitement des événements indésirables** par les professionnels sur la plateforme AGEVAL module déclaration permettant le traitement en ligne par l'équipe désignée.
- **L'analyse des événements indésirables** en équipe interdisciplinaire
- **La gestion des plaintes et des réclamations** par les personnes accompagnées et ou leur famille. Ce recueil est consigné sur le module déclaration du logiciel AGEVAL par les chefs de services.
- **L'analyse des plaintes et réclamations** en équipe interdisciplinaire et en instance participative des personnes accompagnées (CVS).
- **La mise en place de mesures préventives** pour limiter l'apparition des risques (actions primaires) et éviter la récurrence de l'apparition du risque (actions secondaires).

- Le fait d'avoir une **base documentaire à jour et accessible** à tous les professionnels
- Le fait Formaliser et actualiser le document unique d'évaluation des risques professionnels et de piloter les plans d'action/
- De **générer des enquêtes de satisfactions**

### **3-D'instituer une culture positive de l'erreur cadrée par une Charte :**

#### **La Charte de la culture positive de l'erreur :**

La prévention des risques portée par la culture positive de l'erreur au service de **la bientraitance et de l'éthique.**

L'Association APAJH 43 souhaite inscrire son action *de « démarche d'amélioration continue de la qualité »* dans une philosophie de « *culture positive de l'erreur* » qui consiste à laisser à chaque professionnel le droit de se tromper et d'en tirer des leçons bénéfiques. Cela implique la notion de limiter le risque à un niveau acceptable pour l'organisation, donc de le déceler dans un esprit de prévention.

Dans ce cadre, l'Association APAJH 43 invite **chaque** professionnel à communiquer **spontanément** toute information sur des événements indésirables ayant un impact sur la qualité de nos accompagnements par une déclaration à réaliser sur la plateforme AGEVAL à laquelle chaque professionnel aura accès à compter du début de l'année 2024.

Les événements déclarés feront l'objet d'un traitement ayant comme objectif la prévention de la récurrence par l'analyse des causes racines, amenant de fait une amélioration continue de la qualité ;

Cette démarche préventive participe au plan de développement de la bientraitance et du questionnement éthique ainsi qu'au renforcement de la lutte contre la maltraitance du 14 mars 2017. Elle permet également la visée d'un établissement et/ou service sûr, inspirant confiance aux personnes accompagnées et leurs familles afin d'éviter des événements plus graves comme définis à l'article L. 331-8-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF) et du code pénal Article 434-3.

Pour favoriser ce retour d'expériences et l'amélioration de continue de la qualité :

**Les professionnels s'engagent** à déclarer les événements indésirables auxquels ils seraient confrontés, en faisant preuve de discernement et en n'instrumentalisant pas l'outil à des fins de stratégies personnelles mais en restant centrés sur les personnes accompagnées et les familles et la qualité du service rendu.

**L'Association APAJH 43 s'engage** à ce que la direction des établissements et service n'entame pas de procédure disciplinaire à l'encontre des professionnels impliqués dans les déclarations. (A noter toutefois, ce principe ne peut s'appliquer en cas de manquement délibéré et/ou répété).

L'Association souhaite que chaque professionnel, quelle que soit sa fonction dans l'établissement et/ou service, puisse s'impliquer dans cette logique qui contribue à la démarche d'amélioration continue, en lien avec les attendus de la HAS, garantissant la sécurité et les droits de la personne accompagnée.

#### **4- Déploiement d'une Charte de prévention des risques de maltraitance**

La bientraitance est une démarche inspirant des actions individuelles et des relations collectives, pour identifier et mettre en œuvre le meilleur accompagnement possible pour les personnes accompagnées ainsi que leur entourage, dans le respect de leurs choix et dans l'adaptation au plus juste à leurs besoins. Elle relève d'une culture partagée du respect de la personne et de son histoire, de sa dignité et de sa singularité. C'est une démarche continue d'adaptation, répondant aux droits de la personne accompagnée et de ses choix. (RBPP ANESM 2008 : la bientraitance définition et repères pour la mise en œuvre).

La promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance sont des piliers de l'amélioration continue qui s'inscrivent dans les valeurs et la qualité de service que prône l'association APAJH 43.

Elle impose pour tous professionnels :

- D'adopter en toute circonstance une attitude professionnelle et distanciée,
- De prendre appui sur le travail en équipe, facteur essentiel de la prévention de la maltraitance,
- D'agir dans le cadre des responsabilités confiées et le respect de la fonction de chacun,
- D'adopter un comportement et un langage adaptés au travail,

- De mener tout dialogue avec patience et douceur,
- De faire preuve du plus grand respect pour la pudeur et la dignité de la personne accueillie,
- De respecter la culture et l'histoire familiale de la personne accueillie.
- D'avertir sans délai la hiérarchie de tout acte, attitude ou propos déplacés,

L'association APAJH 43 promeut la bientraitance et prévient la maltraitance Elle veille à s'entourer de professionnels dont l'éthique et l'engagement personnel entrent naturellement dans la démarche, le bon sens et les valeurs de l'association : solidarité, laïcité, respect de la différence, citoyenneté.

Elle définit un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et violence aux bénéficiaires des personnes accompagnées.

Tout fait de maltraitance avérée fera l'objet d'un signalement auprès des autorités et des procédures de sanction seront entamés envers le professionnel comme définit dans les RBPP : mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance de la HAS.

## **5 Evaluations**

L'année 2024 a été particulièrement marquée par l'évaluation de la qualité des prestations selon le nouveau référentiel et les méthodes de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette démarche a nécessité une forte mobilisation de l'ensemble des professionnels, engagés dans l'adaptation et l'amélioration continue des pratiques afin de répondre aux exigences en matière d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap.

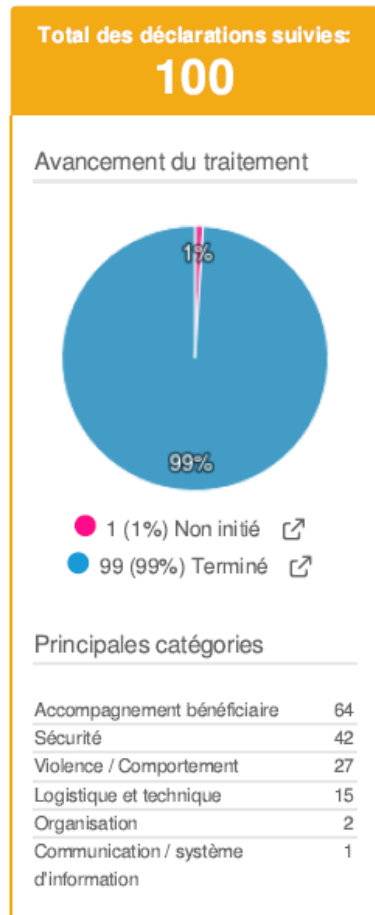
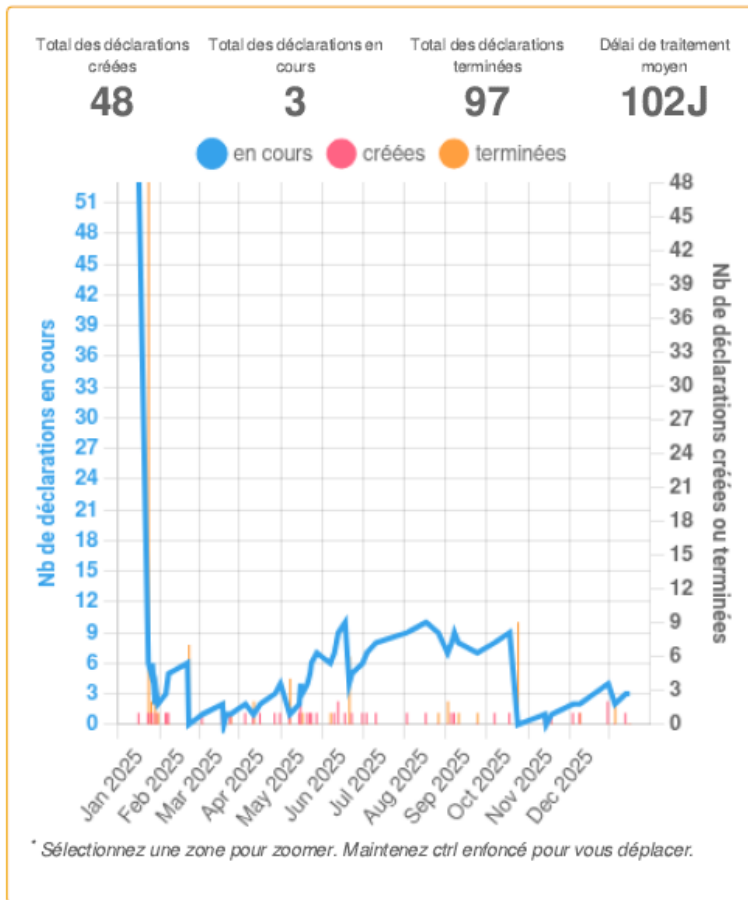
Les évaluations ont été réalisées par le cabinet Autonomii dûment accrédité par le COFRAC.

## **6-Eléments statistiques de l'année 2025**

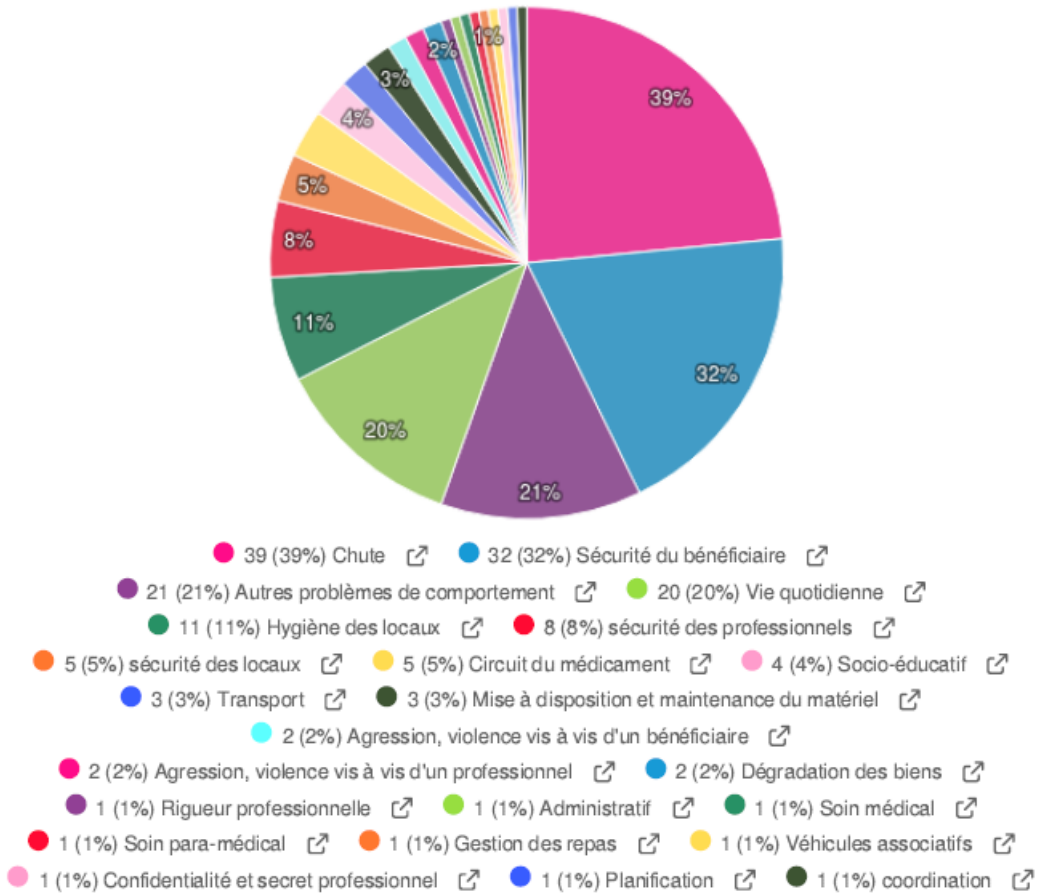
### **a) Nombre de signalement des faits de maltraitance :**

Aucun fait de maltraitance n'a été signalé au cours de l'année 2025

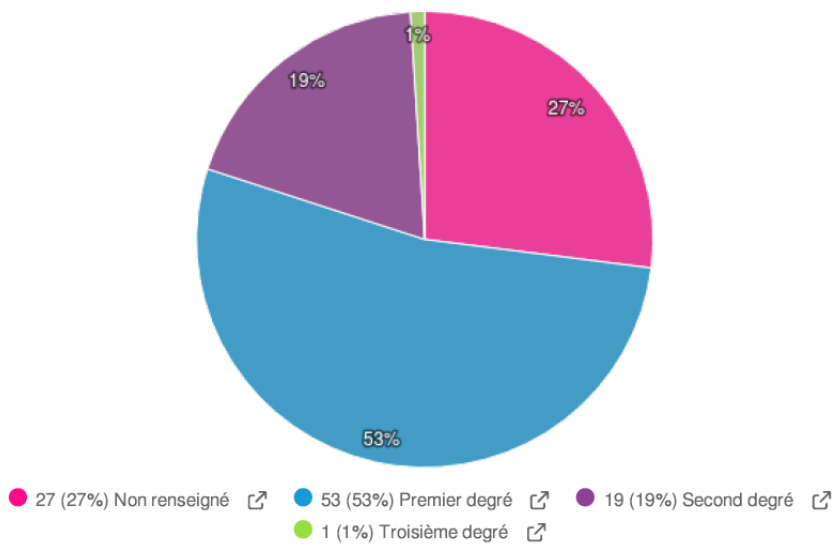
**b) Nombre d'événements indésirables déclarés et traités dans l'année :**



### Répartition par typologie



### Répartition par gravité



aucun événement indésirable grave a été signalé au cours de l'année.

## VII : Gestion financière

### a- Compte de résultat :

Compte de résultat principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre								
?								
Présentation des charges :								
GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
	Réalisations Exercice 2024	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
<b>ACHATS</b>								
601/602 Achats stockés et variation des stocks	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
603 Achats non stockés de matières et fournitures	450 854,50 €	447 250,00 €		447 250,00 €	416 328,43 €	-30 921,57 €	-6,9%	
607 Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
713 Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>								
6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical	3 549,87 €	5 000,00 €		5 000,00 €	3 851,54 €	-1 148,46 €	-23,0%	
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	4 715,87 €	8 750,00 €		8 750,00 €	6 649,94 €	-2 100,06 €	-24,0%	
6118 Sous-traitance: autres prestations de service	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>								
624 Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que 616242)	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
6242 Transports d'usagers	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
625 Déplacements, missions et réceptions	3 658,86 €	5 500,00 €		5 500,00 €	7 058,45 €	1 558,45 €	28,3%	
626 Frais postaux et frais de télécommunications	6 925,21 €	6 000,00 €		6 000,00 €	6 776,27 €	776,27 €	12,9%	
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	35 220,95 €	32 500,00 €		32 500,00 €	36 496,83 €	3 996,83 €	12,3%	
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	840,00 €	750,00 €		750,00 €	840,00 €	90,00 €	12,0%	
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
6287/6288 Divers - Remboursements de frais et autres	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>505 764,86 €</b>	<b>505 750,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>505 750,00 €</b>	<b>478 001,26 €</b>	<b>-27 748,74 €</b>	<b>-5,5%</b>
GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
	Réalisations Exercice 2024	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
621 Personnel extérieur à l'établissement	14 352,54 €	7 500,00 €		7 500,00 €	31 970,15 €	24 470,15 €	326,3%	
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	125 150,82 €	118 493,72 €		118 493,72 €	146 612,88 €	28 119,16 €	23,7%	
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	170 066,96 €	164 679,08 €		164 679,08 €	173 628,33 €	8 949,25 €	5,4%	
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	66 546,42 €	64 438,17 €		64 438,17 €	64 707,26 €	269,09 €	0,4%	
641 Rémunérations du personnel non médical	2 137 725,14 €	2 070 000,00 €		2 070 000,00 €	2 210 698,44 €	140 698,44 €	6,8%	
642 Rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
643 Rémunération du personnel handicapé	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	708 130,53 €	677 906,51 €		677 906,51 €	728 902,49 €	50 995,98 €	7,5%	
646 Personnes handicapées	6 240,83 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
647 Autres charges sociales	39 399,00 €	39 000,00 €		39 000,00 €	41 105,72 €	2 105,72 €	5,4%	
648 Autres charges de personnel	4 839,27 €	5 000,00 €		5 000,00 €	22 776,52 €	17 776,52 €	355,6%	
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>3 272 451,31 €</b>	<b>3 147 017,48 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 147 017,48 €</b>	<b>3 420 401,79 €</b>	<b>273 384,31 €</b>	<b>8,7%</b>

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
	Réalisations Exercice 2024	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
612	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
613	3 535,20 €	10 000,00 €			10 000,00 €	2 781,11 €	-7 218,89 €	-72,2%
614	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
615	105 423,79 €	118 800,00 €			118 800,00 €	110 249,78 €	-8 550,22 €	-5,8%
616	13 141,14 €	12 500,00 €			12 500,00 €	15 344,19 €	2 844,19 €	22,8%
617	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
618	2 684,00 €	5 500,00 €			5 500,00 €	5 955,85 €	455,85 €	8,3%
623	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
627	380,68 €	400,00 €			400,00 €	783,05 €	383,05 €	90,8%
635	14 106,00 €	14 250,00 €			14 250,00 €	16 068,00 €	1 818,00 €	12,8%
637	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>								
651	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
653	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
654	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
655	127 555,48 €	208 471,20 €			208 471,20 €	202 947,13 €	-3 524,07 €	-1,7%
657	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
658	3 653,60 €	0,00 €			0,00 €	2 904,94 €	2 904,94 €	0,0%
<b>CHARGES FINANCIERES</b>								
66	1 969,35 €	1 500,00 €			1 500,00 €	941,77 €	-558,23 €	-37,2%
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>								
671	1 872,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
673	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
675	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
678	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>								
6811	144 687,25 €	172 472,83 €			172 472,83 €	149 386,24 €	-23 086,39 €	-13,4%
6812	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6815	0,00 €	0,00 €			0,00 €	18 951,40 €	18 951,40 €	0,0%
6816	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6817	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
686	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6871	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68725	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68741	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68742	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68746	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68748	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6876	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
689	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68921	14 126,43 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68922	0,00 €	0,00 €			0,00 €	1 932,00 €	1 932,00 €	0,0%
6895	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>433 114,92 €</b>	<b>539 893,83 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>539 893,83 €</b>	<b>528 225,46 €</b>	<b>-11 668,37 €</b>	<b>-2,2%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 211 331,09 €</b>	<b>4 192 661,31 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 192 661,31 €</b>	<b>4 426 628,51 €</b>	<b>233 967,20 €</b>	<b>5,6%</b>
<b>EXCEDENT REALISE</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,0%</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE</b>	<b>4 211 331,09 €</b>	<b>4 192 661,31 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 192 661,31 €</b>	<b>4 426 628,51 €</b>	<b>233 967,20 €</b>	<b>5,6%</b>

Présentation de s produits :

**GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Budget Exercice 2025				Realisé Exercice 2025				
	Réalisations Exercice 2024	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)		
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)	3 838 725,80 €	3 763 590,65 €		3 763 590,65 €	3 980 926,52 €	217 335,87 €	5,8%	
731224/ 7312132	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
733222	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7351	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7352	Produits des EHPAD à la charge du département	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7353	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7358	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
738	Produits à la charge d'autres financeurs	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>3 838 725,60 €</b>	<b>3 763 590,65 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 763 590,65 €</b>	<b>3 980 926,52 €</b>	<b>217 335,87 €</b>	<b>5,8%</b>

**GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION**

	Budget Exercice 2025				Realisé Exercice 2025				
	Réalisations Exercice 2024	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)		
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous: c/70821, 70822 et 70823)	6 726,47 €	4 070,86 €		4 070,86 €	7 125,81 €	3 055,15 €	75,1%	
70821	Forfaits journaliers	273 580,00 €	275 000,00 €		275 000,00 €	279 500,00 €	4 500,00 €	1,6%	
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4 <sup>e</sup> alinéa de l'article L. 242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
71	Production stockée	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
72	Production immobilisée	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
74	Subventions d'exploitation et participations	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
75	Autres produits de gestion courante	108,29 €	0,00 €		0,00 €	22 097,17 €	22 097,17 €	0,0%	
803	Variation des stocks (en recettes)	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
809	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
819	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
829	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
8419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	0,00 €	0,00 €		0,00 €	36 485,00 €	36 485,00 €	0,0%	
8429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
8439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
8459/ 89/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
8489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
8611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)	14,86 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
<b>TOTAL GROUPE II</b>		<b>280 429,62 €</b>	<b>279 070,66 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>279 070,66 €</b>	<b>345 187,98 €</b>	<b>66 117,32 €</b>	<b>23,7%</b>

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
	Réalisations Exercice 2024	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4)/(4)	
76	Produits financiers	8 021,90 €	0,00 €		0,00 €	8 375,00 €	8 375,00 €	0,0%
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>								
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	400,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
773	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
777	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	10 269,84 €	0,00 €		0,00 €	2 801,30 €	2 801,30 €	0,0%
778	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7781	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
<b>AUTRES PRODUITS</b>								
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7815	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
788	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	2 717,00 €	0,00 €		0,00 €	2 717,00 €	2 717,00 €	0,0%
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78748	Autres reprises sur provisions réglementées	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/7892 et c/7895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	26 151,44 €	0,00 €		0,00 €	8 085,00 €	8 085,00 €	0,0%
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	9 594,98 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7895	Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
79	Transferts de charges	9 212,82 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
<b>TOTAL GROUPE III</b>		<b>66 367,98 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>21 978,30 €</b>	<b>21 978,30 €</b>	<b>0,0%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>4 185 523,20 €</b>	<b>4 042 661,31 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 042 661,31 €</b>	<b>4 348 092,80 €</b>	<b>7,6%</b>
<b>DEFICIT REALISE</b>		<b>25 807,89 €</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>-71 464,29 €</b>	<b>-47,6%</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE</b>		<b>4 211 331,09 €</b>	<b>4 192 661,31 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 192 661,31 €</b>	<b>4 426 628,51 €</b>	<b>5,6%</b>
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)		0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)		0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%

Ratios	Réalisations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025	
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires	Réalisations	Ecart réalisations / réalisations /
Marge brute d'exploitation	70 484,30 €				23 972,83 €	70 697,40 €	
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/709 et c/713)	4 119 140,36 €				4 042 661,31 €	4 289 649,50 €	
Taux de marge brute	1,71%				0,59%	1,65%	
Résultat net	-25 807,89 €				-150 000,00 €	-78 535,71 €	
Produits comptes classe 7 - c/709 et c/713	4 185 508,34 €				4 042 661,31 €	4 311 627,80 €	
Taux de résultat	-0,62%				-3,71%	-1,82%	

## a- Bilan :

### Bilan comptable propre à un ESSMS géré par un organisme privé

ACTIF	31 décembre 2025			31 déc. 2024	PASSIF	31 déc. 2025	31 déc. 2024
	Montant brut	Amortissement Dépréciation	Montant net	Montant net			
<b>Actif immobilisé</b>					<b>Fonds propres</b>		
Immobilisations incorporelles	14 258,00 €	14 258,00 €	0,00 €	0,00 €	Fonds propres sans droit de reprise	248 267,91 €	248 267,91 €
- Frais d'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Fonds propres avec droit de reprise	0,00 €	0,00 €
- Autres immobilisations incorporelles	14 258,00 €	14 258,00 €	0,00 €	0,00 €	Ecart de réévaluation	0,00 €	0,00 €
- Immobilisations incorporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Dont écart de réévaluation sur biens avec droit de reprise	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles	6 103 152,70 €	5 510 747,15 €	592 405,55 €	667 087,87 €	Réserves	1 187 239,26 €	1 188 135,87 €
- Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	- Réserves (hors réserves des ESSMS sous gestion contrôlée)	0,00 €	0,00 €
- Constructions	3 954 127,77 €	3 635 537,88 €	318 589,89 €	367 645,22 €	- Excédents et réserves affectés à l'investissement	459 360,77 €	459 360,77 €
- Installations techniques, matériel et outillage	1 239 271,68 €	996 160,06 €	243 111,62 €	247 534,02 €	- Réserves de compensation des déficits	727 831,78 €	728 728,39 €
- Autres immobilisations corporelles	909 753,25 €	879 049,21 €	30 704,04 €	51 908,63 €	- Réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €
- Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	- Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €
Immobilisations financières	7 395,94 €	0,00 €	7 395,94 €	7 974,38 €	- Autres réserves	48,71 €	48,71 €
- Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Report à nouveau	14 782,15 €	46 618,58 €
- Autres titres immobilisés	4 408,85 €	0,00 €	4 408,85 €	4 408,85 €	- Report à nouveau hors activités sociales ou médico-sociales	0,00 €	0,00 €
- Prêts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	- Report à nouveau des activités sociales ou médico-sociales non contrôlées	0,00 €	0,00 €
- Autres immobilisations financières	2 989,09 €	0,00 €	2 989,09 €	3 567,51 €	- Report à nouveau des activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée (hors charges rejetées ou neutralisées)	0,00 €	0,00 €
					- Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financements	0,00 €	0,00 €
					- Charges des activités sociales et médico-sociales dont la prise en compte est différée	14 782,15 €	46 618,58 €
					Résultat hors activités sociales ou médico-sociales	0,00 €	0,00 €
					Résultat des activités sociales ou médico-sociales non contrôlées	0,00 €	0,00 €
					Résultat des activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	-78 535,71 €	-25 807,89 €
					Subventions d'investissement	29 515,96 €	32 317,26 €
					Provisions réglementées	78 620,81 €	81 337,81 €
					- Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement	29 270,21 €	29 270,21 €
					- Provisions réglementées relatives aux immobilisations	10 758,23 €	13 475,23 €
					- Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif	0,00 €	0,00 €
					- Amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €
					- Autres provisions réglementées	38 592,37 €	38 592,37 €
					Droits de l'affiliant ou du remettant	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL I</b>	<b>6 124 804,64 €</b>	<b>5 525 003,15 €</b>	<b>599 801,49 €</b>	<b>675 062,23 €</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>1 479 890,38 €</b>	<b>1 570 869,54 €</b>
Comptes de liaison (1)	445 991,57 €	0,00 €	445 991,57 €	433 071,50 €	Comptes de liaison	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL II</b>	<b>445 991,57 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>445 991,57 €</b>	<b>433 071,50 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Actif circulant</b>					Provisions pour risques	0,00 €	0,00 €
Stocks et en-cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Autres provisions	80 920,11 €	80 920,11 €
- Matières premières et fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Fonds dédiés ou reportés	52 925,76 €	59 078,76 €
- Autres approvisionnements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	<b>TOTAL III</b>	<b>133 845,87 €</b>	<b>139 998,87 €</b>
- En-cours de production (biens et services)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	<b>Dettes</b>		
- Stocks de produits et de marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 990,72 €	29 287,50 €
- Autres stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Emprunts et dettes financières diverses (3)	9,09 €	17 508,14 €
Fournisseurs débiteurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00 €	0,00 €
Dont avances et acomptes versés sur commandes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Redevables créditeurs	0,00 €	0,00 €
Créances (2)	58 468,26 €	18 951,40 €	39 516,86 €	68 044,02 €	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	75 517,48 €	48 798,54 €
- Créances redevables et comptes rattachés (3)	58 411,14 €	18 951,40 €	39 459,74 €	53 511,14 €	Dettes sociales et fiscales	548 730,43 €	328 303,58 €
- Autres créances	57,12 €	0,00 €	57,12 €	14 532,88 €	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00 €	644,80 €
Valeurs mobilières de placement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Autres dettes (5)	40 296,70 €	15 577,44 €
Disponibilités	1 181 558,08 €	0,00 €	1 181 558,08 €	950 812,70 €	Produits constatés d'avance	0,00 €	0,00 €
Charges constatées d'avance	17 412,67 €	0,00 €	17 412,67 €	23 995,76 €	<b>TOTAL IV</b>	<b>670 544,42 €</b>	<b>440 117,80 €</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>1 257 439,01 €</b>	<b>18 951,40 €</b>	<b>1 238 487,61 €</b>	<b>1 042 852,48 €</b>	Ecart de conversion (passif)	0,00 €	0,00 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	<b>TOTAL V</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Primes de remboursement des obligations (V)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 284 280,67 €</b>	<b>2 150 986,21 €</b>
Ecart de conversion (actif) (VI)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>7 828 235,22 €</b>	<b>5 543 954,55 €</b>	<b>2 284 280,67 €</b>	<b>2 150 986,21 €</b>			
(1) : Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements ou services concernés.					(1) : Dont résultats sous gestion contrôlée / compte 1205 :		
(2) : Créances / Dont à moins d'un an (montant brut) :	58 468,26 €				(1) : Dont résultats sous gestion contrôlée / compte 1295 :	78 535,71 €	
(2) : Créances / Dont à plus d'un an (montant brut) :					(2) : Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.		
(3) : Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.					(3) : En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
					(4) : Dettes fournisseurs et comptes rattachés / Dont à moins d'un an :	75 517,43 €	
					(4) : Dettes fournisseurs et comptes rattachés / Dont à plus d'un an :		
					(5) : Dont fonds des majeurs protégés.		

Contrôle entre TOTAL ACTIF et TOTAL PASSIF →

N	N-1
OK	OK

**Autocontrôles :**

Total actif N > 0

WU

Total actif N-1 > 0

WU

Total passif N > 0

WU

Total passif N-1 > 0

WU

Total actif N = total passif N

WU

Total actif N-1 = total passif N-1

WU

Immo corp. : total amortissements > 0

WU

Constructions : total montant brut > total amort.

WU

Instal. techniques : total montant brut > total amort.

WU

Autres immo corp. : total montant brut > total amort.

WU

Immo corp. en cours : total montant brut > total amort.

WU

Ventilation des créances

WU

Ventilation des dettes fournisseurs

WU

Ventilation des résultats sous gestion contrôlée

WU